

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL484

présenté par
M. Vuilletet, rapporteur

ARTICLE 11

À la première phrase de l'alinéa 5, supprimer le mot :

« visualisées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.